

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [8-9]

Artikel: Chronique d'un viol : un silence ordinaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE D'UN VIOL UN SILENCE ORDINAIRE

La femme qui nous a envoyé ce récit est née en 1913. Elle avait donc soixante ans à l'époque où se sont produits les faits qu'elle relate. L'homme en question avait alors la quarantaine. Pourquoi ne l'a-t-elle pas dénoncé ? Son médecin de famille le lui a proposé, tout en l'avertissant des difficultés qu'elle allait rencontrer : « La police n'est pas toujours du côté de la victime, et il faut encore recommander à tout expliquer, ils veulent tout savoir, car un viol est toujours commis sans témoins. On peut vous demander d'aller sur place, de faire la reconstitution de cette agression avec celui qui vous a violée... »

Etant donné son état de santé, elle a préféré renoncer. L'agresseur n'a donc jamais été inquiété, en dehors d'une explication orageuse, mais sans conséquences, avec certains membres de la famille de la victime (réd.).

Je ne crois pas avoir la force morale suffisante pour vous expliquer le drame que j'ai vécu il y a bientôt onze ans, car malgré le temps qui a passé, qui passe encore, tout est encore présent en moi, car le viol que j'ai subi dépasse toute imagination humaine...

Au printemps 1973, je recevais au creux de mes mains le dernier petit souffle de vie de mon époux bien-aimé, de mon compagnon de 30 ans de vie commune et d'union conjugale merveilleuse malgré les luttes de la vie : nous étions pauvres, mais l'amour qui nous unissait était notre richesse.

Deux semaines après le départ de mon mari, j'ai ressenti des douleurs opprassantes dans la poitrine, les épaules et les bras, un mal qui me serrait le thorax avec de la difficulté pour respirer. J'avais alors repris mon travail de vendeuse dans un grand magasin. Notre médecin de famille a d'abord mis ce mal sur le compte de la fatigue, puis il m'a envoyé en consultation chez un cardiologue qui a diagnostiqué une angine de poitrine et m'a prescrit un traitement et du repos.

Un couple de nos amis m'avait beaucoup entourée après mon deuil. Ils habitaient à la campagne et j'ai fait de fréquents séjours chez eux pour me repos-

ser. Un après-midi de novembre, le monsieur est venu me chercher en voiture pour un de ces petits séjours. Je suis partie avec lui en toute tranquillité et en toute confiance, puisqu'il avait toujours été aux petits soins pour moi.

Pendant le trajet, cet ami m'a proposé d'aller visiter un chalet qu'il avait l'intention d'acheter, et qui ne se trouvait pas très loin de notre chemin. Nous quittons donc la grande route. Un étroit chemin nous mène au village, que nous traversons. Il y avait encore un peu de neige sur les bords du chemin, et nous entrons dans une forêt, assez clairsemée.

Je demande : « C'est encore loin ? ». Il me répond : « Non, non, on y est tout de suite. Tu n'as pas froid ? Attends, je te mets bien la couverture autour des jambes... » Tout soudain, nous arrivons dans une belle clairière, où un rayon de soleil passait entre les sapins, et voilà le chalet.

Nous descendons de la voiture, il faisait froid, mais j'avais un bon manteau et des bottes. Les fenêtres du chalet étaient fermées, et il n'y avait pas de poteau pour la lumière. J'ai demandé : « C'est ça que vous voulez acheter ? » Et l'ami : « Viens, tu verras, il n'est pas si moche, donne-moi la main, n'aie pas peur, tu ne risques rien, voyons, on donne un coup d'œil et tu me diras ce que tu en penses ».

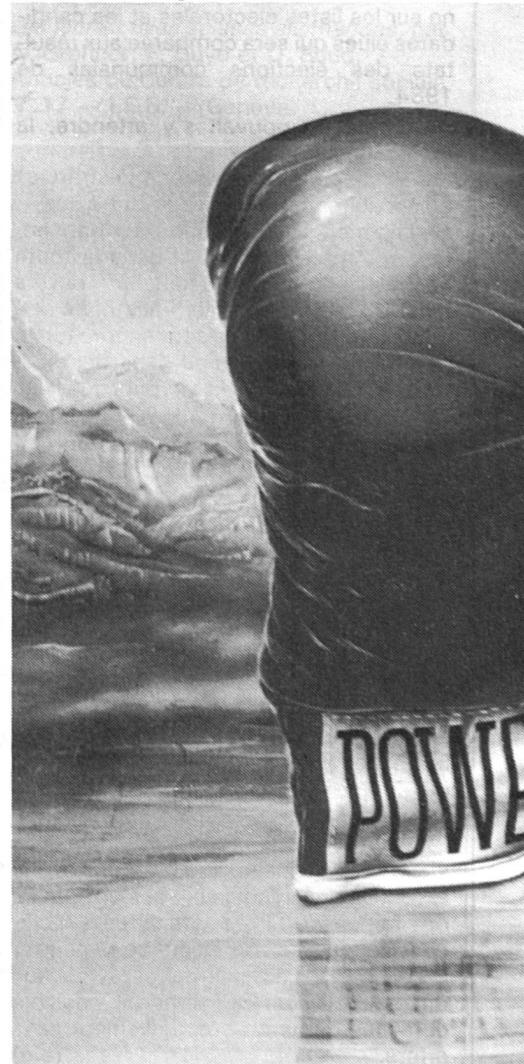
La porte du chalet était fermée, et voilà qu'il l'enfonce d'un coup d'épaule ! « Mais tu es fou, pourquoi enfoncez cette porte ? On serait revenu un autre jour, tu aurais pu te renseigner au village... » Mais lui : « Ne t'en fais pas, je la remettrai en place, allez viens, ce n'est pas grave, on va visiter ».

Et on visite, l'ami me tenant la main. La cuisine était noire, noire partout. Dans chaque pièce, il y avait des cadres en bois sur quatre pieds, couverts de paille. Je dis : « Mais c'est un chalet de bûcherons ! Pas de lumière, pas d'eau, pas de téléphone, tu vois ce que tu engloutirais là-dedans comme argent ? En tout cas, on me le donnerait que jamais je ne prendrais une saleté pareille ». Et je me tourne vers la porte de la cuisine pour sortir en disant encore : « Quelle drôle d'idée ! J'ai froid, partons. »

Six mots ! Six tout petits mots à peine dits et j'étais empoignée par les épaules, poussée contre l'un de ces lits de paille, renversée sur le dos, mes habits retroussés, mes dessous arrachés, et malgré mes cris, mes supplications... cris de douleur atroce par la pénétration d'une brutalité horrible de son sexe, comme si on m'enfonçait une barre de fer jusqu'au cou, et je me suis sentie mourir, oui, j'ai perdu connaissance, car je suis revenue à moi dans la voiture de cet homme.

Alors, j'ai pleuré, gémi, car j'avais mal, très mal dans mon ventre, mais « on »

Carl - W. Röhrig, « Power ».



témoignage

m'a fait taire durement. Nous sommes repartis par le même chemin. A l'arrivée dans la maison, j'ai dû lutter contre moi-même pour que rien ne se remarque. J'avais très mal dans mon ventre, alors, prétextant un peu de fatigue, j'ai demandé si je pouvais aller me coucher. C'était aux environs de 18 heures.

L'amie est vite allée préparer mon lit, l'a chauffé avec une couverture électrique, m'a donné mes médicaments, bref, elle était aux petits soins pour moi comme toujours. Mais, c'est le soir, aux environs de 21 h. 10, que j'ai senti couler quelque chose sur mes cuisses. Les amis venaient de se coucher, et j'avais la chambre à côté de la leur. Je me lève doucement, car j'avais mal, et je vois que c'est du sang... Je tape à la paroi et j'appelle l'amie, lui disant : « Je ne sais pas ce qui m'arrive, mais je perds du sang, as-tu un linge à me donner ? » Ce qui fut fait. Si au moins la mort m'avait prise pendant cette nuit-là !

Quelle nuit ! (En ce moment précis, où j'écris cela, tout est là, devant moi, mais je dois aller jusqu'au bout). Le lendemain matin, je suis allée à la salle de bains pour

faire ma toilette ; la première chose que l'on fait, c'est le pipi... et c'est à ce moment-là que j'ai senti quelque chose d'arrondi qui sortait du vagin. J'ai tout de suite compris, c'était ma matrice.

Mon Dieu ! Que dois-je faire ? Je ne dois rien dire, me taire, car l'amie ne sait rien de ce qui s'est passé dans le chalet. Alors, avec un doigt, j'ai repoussé ma matrice et je me suis mis un petit mouchoir pour la maintenir plus ou moins. Mais je ne me sentais pas bien, à tout moment et je devais aller aux toilettes. Et je devais rester muette...

Il a fallu que j'aie des malaises concernant le cœur pour que je demande qu'on me reconduise chez moi. J'ai demandé par téléphone à ma sœur de venir m'assister. Que le trajet m'a paru long... Dès notre arrivée chez moi, l'amie m'aide, prépare mon lit, l'ami me fait du thé. Je les remercie de tout ce qu'ils ont fait pour moi, et je les prie de partir, puisque ma sœur allait venir.

Je ne peux pas vous expliquer l'état dans lequel je me trouvais... un mal atroce dans mon ventre, partout, dans le

dos, les bras, et je sens venir une crise d'angois, j'étouffe, cette douleur dans la poitrine... j'ouvre grand ma fenêtre, pour avoir de l'air, et voilà la crise... Je me sentais mourir, là, toute seule... Pourquoi, encore une fois, la mort ne m'a-t-elle pas prise ?

Quand ma sœur est venue, elle s'est occupée de me procurer un rendez-vous d'urgence pour le lendemain matin chez le médecin qui me soignait à l'époque pour mon cœur. Lorsque je me suis trouvée en face de lui, et que je lui ai expliqué ce que j'avais subi, il m'a regardée d'une telle façon... pas un mot n'a été dit, si ce n'est : « Ce n'est pas possible, ce n'est pas possible, dans votre état ? »

« Oui, docteur, dans mon état ». Il m'a envoyée le jour même chez un gynécologue. « Alors, Madame, que puis-je pour vous ? », m'a demandé ce dernier, qui n'était au courant de rien. Je lui ai expliqué mon état cardiaque d'abord, et puis je lui ai dit : « Docteur, j'ai été violée, j'ai mal dans mes organes et je crois que j'ai une chute de matrice ». Comment vous expliquer la réaction de ce médecin qui, dès que je fus en face de lui, me donna une impression de grande douceur, de généreuse humanité : il ne m'a pas crue.

Et voilà qu'il fallait encore tout dire, tout expliquer... Après l'épreuve des questions, au bord des larmes, j'ai vu le docteur médusé par mes paroles. Ensuite, il a appelé son assistante, et tous les deux m'ont installée, avec une grande douceur, sur cette espèce de chaise, et me voilà tout écartée... En m'examinant, le docteur disait : « Incroyable, quels dégâts, tout est décroché, la vessie et la matrice, comment un individu a-t-il pu faire un ravage pareil ? »

Ne pouvant pas m'opérer à cause de mon état cardiaque, il m'a posé un anneau que j'ai porté pendant dix ans, jusqu'à ce que je puisse enfin être opérée au printemps dernier avec une simple périphérique. Les années ont passé, mais sans que le choc psychologique disparaisse, au contraire : perte complète du sommeil naturel, dépressions successives, peur de me trouver seule chez moi, peur à chaque coup de sonnette.

Personne ne peut comprendre ce qu'un viol fait de ravages au niveau de l'esprit et du corps, pour une femme. Pendant dix ans, j'ai vécu chaque jour, chaque heure avec ça, avec le viol dans mon corps et dans mes organes de femme. Et cela les médecins ne le comprennent pas non plus, ils m'ont dit : « Il faut oublier tout ça, c'est du passé, il ne faut plus y penser. »

Moi je dis : c'est trop facile. Toutes les femmes, et encore plus les petites filles, qui ont subi un viol, ne pourront jamais oublier. Personne n'a vu, personne n'a entendu leurs cris, que je compare à ceux d'un animal qu'on égorgé vivant.

